

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'APR-UQAM
tenue le mercredi 31 août 2011, à 10 h, à la salle WR-520 de l'UQAM**

Présences : Robert V. Anderson
Denis Bertrand
Pierre Bouchard
Gilles Gauthier
Renée Legris
Roch Meynard
Yvon Pépin

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 30 avril 2011
3. Distribution des tâches et des responsabilités au sein du CA
4. Rapport de la réunion de la FRUQ du 9 juin
5. Revue du procès verbal de l'assemblée générale du 24 mai 2011
6. Vérification des données du conseil d'administration
7. Calendrier des réunions du conseil d'administration
8. Planification des activités sociales de l'automne 2011
9. Premier Bulletin de l'année
10. Varia

Le secrétaire sortant Yvon Pépin préside le présent conseil d'administration.

1. Adoption de l'ordre du jour

Un point 5 est ajouté concernant le procès verbal de l'assemblée générale du 24 mai 2011. Sur proposition de Denis Bertrand, appuyée par Robert Anderson, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du dernier procès-verbal

Sur proposition de Robert Anderson, appuyée par Roch Meynard, le procès-verbal de la réunion du 16 mars 2011 est adopté à l'unanimité.

3. Distribution des tâches et des responsabilités au sein du CA

Après de longues délibérations sur l'identification d'un membre au poste de président, la répartition des tâches est la suivante :

Président : Yvon Pépin
Vice-président : Denis Bertrand
Trésorier, registraire et archiviste : Roch Meynard
Secrétaire : Yvon Pépin

Conseillers : Robert Anderson, Pierre Bouchard, Gilles Gauthier, Renée Legris
Webmestre : Gilles Gauthier

Suite à l'offre de services déposé lors de la dernière assemblée générale, Monique Lemieux, aidée par Linda Gattuso, s'occupera d'organiser quelques activités sociales pour la prochaine année. Denis Bertrand sera le contact entre elles et le conseil d'administration.

L'attribution des autres responsabilités de représentation est remise à la prochaine réunion.

4. Rapport de la réunion de la FRUQ du 9 juin 2011

Philippe Barbaud et Yvon Pépin ont assisté à la réunion convoquée par la FRUQ (Fédération des retraités de l'Université du Québec). La réunion portait sur le rôle de la FRUQ dans la défense des intérêts des retraités dans les dossiers collectifs des assurances et du régime de retraite ; elle devait aussi permettre de réfléchir ensemble sur les bienfaits et l'importance de l'existence de la FRUQ. Un rapport rédigé par Philippe Barbaud est distribué et lu en séance, lequel est suivi d'une brève discussion. Voir l'annexe A.

5. Revue du procès verbal de l'assemblée générale du 24 mai 2011

Le procès-verbal de la réunion générale de l'APR-UQAM du 24 mai 2011, déjà revu et corrigé par quelques membres du CA, est légèrement corrigé au point 1 et adopté à l'unanimité. Il pourra ainsi être publié sur le site de l'APR-UQAM.

6. Vérification des données du conseil d'administration

Roch Meynard distribue un document détaillant les coordonnées des membres du conseil d'administration et un projet de calendrier des réunions (APR-03a 2011-2012 2011 08 26) afin que tous puissent y apporter des corrections. Un nouveau document sera distribué à la prochaine réunion.

7. Calendrier des réunions du conseil d'administration

Le calendrier des prochaines réunion du conseil d'administration est distribué. Des corrections y sont apportées. Les réunions pour l'année 2011-2012 se tiendront aux dates suivantes : 31 août, 28 septembre (exceptionnellement à 13 h 30), 19 octobre, 23 novembre, 18 janvier, 22 février, 21 mars, 18 avril. L'assemblée générale sera convoquée mardi le 22 mai 2012.

8. Planification des activités sociales de l'automne 2011

Denis Bertrand va contacter Monique Lemieux au sujet des activités possibles pour l'automne 2011 et va nous revenir à la prochaine réunion. Des conférences de certains

membres sont envisagées. On évoque la possibilité d'offrir ces conférences à d'autres communautés uqamiennes (Après l'UQAM, professeurs et employés) et même au public, mais cette dernière option est discutable à la vue du travail impliqué pour ce faire.

9. Premier Bulletin de l'année

Roch Meynard mentionne que le prochain bulletin (et premier bulletin de l'année) a déjà reçu tous ses articles. Ce bulletin a été conçu par Denis Bertrand et Jacques-Albert Wallot et des professeurs de la Faculté des Arts. Denis Bertrand s'engage à poursuivre l'organisation de prochains bulletins.

8. Varia

A.

L'entreprise Conférences des Grands Explorateurs nous a contacté par téléphone pour offrir à nos membres un tarif corporatif d'abonnement à la prochaine saison. Yvon Pépin transmettra les renseignements à Roch Meynard qui évoluera la possibilité de donner suite à cette invitation.

B.

Le site de l'APR-UQAM apparaît dans le bottin des organismes du nouveau portail Internet : <http://www.entre-aines.ca>. Le lien pour l'APR est : <http://www.entre-aines.ca/bottin/associationdesprofesseursetprofesseursretraitesdeluniversiteduquebecamontreal>

En créant un compte utilisateur, on serait en mesure de modifier les informations sur notre organisme et d'ajouter du contenu tel que des offres d'emploi et de bénévolat, des communiqués et des événements. L'inscription est gratuite pour les groupes communautaires. Des documents sont déposés auprès de Roch Meynard qui s'occupera d'évaluer la pertinence de cette invitation.

C.

Robert Anderson, appuyé par Renée Legris, demande que le conseil d'administration autorise Roch Meynard à se procurer un nouvel ordinateur et les logiciels nécessaires afin de mieux remplir son rôle auprès de l'APR. Une somme de 3 500\$ est autorisée à cet effet. Adopté à l'unanimité (Roch Meynard s'abstient). On suggère la COOP-UQAM comme fournisseur.

D.

Pierre Bouchard, après avoir relevé des manquements dans le protocole entre l'APR-UQAM et l'UQAM, est chargé d'examiner et suggérer des changements à ce protocole. Roch Meynard va lui transmettre le dossier des discussions antérieures à ce sujet. Voir : <http://www.unites.uqam.ca/apr/membr/protocole/protoc00.html>

L'assemblée est levée à 11 h 40.

Annexe A

Rapport de la réunion de la FRUQ du 9 juin 2011

Comme suite au mandat que m'a confié l'assemblée générale du 24 mai dernier, je fais un bref rapport du déroulement de la réunion de la FRUQ tenue à Québec le 9 juin dernier, réunion à laquelle Yvon Pépin m'a accompagné pour fin de transition à la présidence de l'APR-UQAM.

Convoqués pour 10h, nous sommes arrivés en avance. La réunion spéciale a commencé à l'heure prévue avec un ordre du jour préparé par la présidente, Thérèse Leduc. L'essentiel de la rencontre a porté sur un « état des lieux » de la FRUQ. Amorcée avec la présentation individuelle des membres présents, dont une majorité de nouveaux présidents et présidentes d'association de retraités du réseau UQ, la discussion a ensuite pris la tournure d'une présentation des traits spécifiques de chaque association, tels que consignés dans un document remis en séance. Cela concernait aussi bien le montant annuel de la cotisation que les avantages consentis par chaque établissement aux retraités. Une différence notable sépare le traitement réservé au professeurs retraités en général et celui des cadres ou employés retraités. La même observation s'applique aussi entre les diverses associations de professeurs retraités. Ce tour de table du matin a permis de convaincre tous les membres présents du bien-fondé de l'existence de la FRUQ dans la défense et la promotion des privilèges et du statut des retraités vis-à-vis des pratiques en vigueur, ou à instaurer, dans chaque établissement. Chaque expérience vécue par chacune des associations peut être source d'initiatives pour les autres.

La séance de l'après-midi avait comme points d'orgue le compte-rendu oral des deux représentants de la FRUQ aux comités réseau des régimes de retraite et des assurances collectives, messieurs Marcel Belleau et Pierre Laplante. Là encore, tous les membres présents ont été à même de se convaincre du bien-fondé de l'existence de la FRUQ comme justification de l'adhésion de notre association à cet organisme fédératif, à raison de 4,00 \$ par membre d'association, ce qui est moitié moins pour l'APR-UQAM, comme contribution financière, que pour la plupart des autres associations au membership considérablement plus restreint. L'évidence n'échappe à personne : en ces deux matières, le regroupement des forces devient le nerf de la guerre pour obtenir, grâce à la masse critique de nos membres, un régime avantageux et une couverture significative des polices d'assurances, surtout pour les retraités de 65 ans et plus. Il importe d'être "dans le coup" là où se prennent les décisions et les orientations arrêtées par ces deux comités importants.

Cette réunion s'est terminée sur le sentiment partagé à l'unanimité des membres présents qu'elle a été utile et pertinente, pour la plus grande satisfaction de tous.

À titre personnel, j'ajouterai un argument supplémentaire en faveur de notre adhésion à la FRUQ. Outre celui de la solidarité entre institutions du réseau, on doit garder à l'esprit que l'APR-UQAM, en raison de son ancienneté et de sa masse critique, joue au sein de la FRUQ un rôle propre à inspirer les autres associations, ne serait-ce qu'en vertu de l'existence du *Protocole*, un document-phare accessible à tous, et qui sert d'exemple et de référence. Aucune raison ne justifie de nous défilier de cette responsabilité, fût-elle assumée passivement.

Philippe Barbaud, président sortant